



Sainte-Croix-en-Jarez



Accueil de Loisirs  
Périscolaire

Sainte Croix en Jarez /  
Pavezin

51 cour des pères  
42 800  
Sainte Croix en Jarez

Tel : 04-77-51-59-24  
Mail : peri-stecroix-  
pavez@orange.fr

Horaire d'ouverture de  
l'ALP :

**Lundi, Mardi, Jeudi,  
Vendredi :**

**A Ste Croix en Jarez :**  
de 7H15 à 8H35  
de 11H45 à 13H35  
de 16H45 à 19H00

**A Pavezin :**  
de 11H30 à 13H20

Sainte-Croix-en-Jarez, le Jeudi 11 Juin 2026,

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le dossier d'inscription à l'Accueil de Loisirs Périscolaire (A.L.P) de Sainte Croix en Jarez / Pavezin.

Il comprend :

- une **fiche sanitaire** (2 pages) par enfant.  
Ne pas omettre de remplir le tableau des vaccinations et de photocopier la partie vaccination du carnet de santé de votre enfant (**photocopies NOMINATIVES obligatoires**), ainsi que de remplir toutes les autorisations,
- une **fiche d'inscription annuelle pour les accueils matin, midi, soir,**
- une **fiche d'inscription mensuelle pour le mois de Septembre 2026,**
- le **règlement intérieur du périscolaire signé.**

Merci de nous fournir également avec ce dossier :

- **L'assurance responsabilité civile** de vos enfants,
- **Une attestation de domicile,**
- **Un justificatif de Quotient Familial** (CAF ou MSA).

Les factures vous seront adressées par mail chaque mois.

Tous ces documents sont à remettre **dans les boîtes aux lettres** « Périscolaire » de Sainte Croix-en-Jarez (sous la voûte) ou de Pavezin (au portail école) ou par mail

**au plus tard le Mercredi 19 août 2026.**

De plus, pour information, les inscriptions à la navette auprès de Saint-Etienne Métropole (SEM) doivent se faire **avant le 31.07.2026 sinon une majoration de 30,00€ sera appliquée.**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Les Municipalités.**

Le Maire  
**A. ROUCHON**



Daniel TORQUES,  
maire

